

Le 17 septembre 2018

## ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur,

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration du collège auront lieu  
**le vendredi 12 octobre 2018.**

**1.** Vous pouvez voter **par correspondance** selon les modalités suivantes :

1. Insérer le bulletin de votre choix, sans rature ni surcharge, dans l'enveloppe bleue vierge de toute inscription sans la coller ;
2. Mettre cette enveloppe dans l'enveloppe d'expédition de couleur blanche ;
3. Cacheter cette enveloppe blanche ;
4. Ne pas oublier d'apposer votre signature et votre nom aux emplacements réservés sur l'enveloppe ;

**IMPORTANT :** chaque parent ou titulaire de l'autorité parentale ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre de ses enfants inscrits au collège.

5. Nous faire parvenir votre vote en le déposant ou en le faisant déposer par votre enfant au secrétariat de direction. Vous pouvez également faire un envoi postal à l'adresse indiquée ci-dessus après affranchissement au tarif en vigueur.

**AUCUN PLI PARVENU APRES LE VENDREDI 12 OCTOBRE  
2018 à 13H NE SERA PRIS EN CONSIDERATION.**

Le matériel de vote sera remis directement à votre enfant **le jeudi 4 octobre 2018**. Merci de veiller à le récupérer dans son carnet de liaison. Un envoi postal de ce matériel de vote est fait au responsable légal 2 si l'adresse est différente de celle du responsable légal 1.

**2.** Vous pouvez aussi voter **sur place** au collège, le jour du scrutin **vendredi 12 octobre 2018: le bureau de vote sera ouvert de 7h45 à 13h en salle audiovisuelle.**

Le dépouillement aura lieu **le vendredi 12 octobre 2018 à partir de 13h.**

La liste des parents d'élèves constituant le corps électoral sera consultable **à compter du vendredi 21 septembre 2018** au secrétariat de l'établissement.

Sept sièges sont à pourvoir. Les déclarations de candidature, signées par les candidats, doivent parvenir au chef d'établissement **avant le vendredi 28 septembre 2018**, délai de rigueur. Les listes des candidats seront affichées à l'entrée de l'établissement à compter du **lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018**. Elles seront également consultables sur le site du collège.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Principal  
Ph. ROCHE

